

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant ce médicament.

Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance médicale par votre pharmacien ou votre droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications de votre médecin, de votre pharmacien ou de votre droguiste. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

SabCaps® Capsules molles

OM Pharma Suisse SA

Médicament phytothérapeutique

Qu'est-ce que SabCaps et quand doit-il être utilisé?

SabCaps est un médicament phytothérapeutique et contient un extrait de palmier de Floride (*Serenoa repens* (*Sabal serrulata*)). SabCaps est utilisé lors de troubles consécutifs à un agrandissement de la prostate comme l'envie impérieuse d'uriner, début retardé de la miction, faiblesse ou discontinuité du jet, fuites postmictionnelles et sensation d'une vidange incomplète.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Si les troubles persistent ou s'aggravent, un examen médical est de rigueur.

Quand SabCaps ne doit-il pas être utilisé ou seulement avec précaution?

Ne pas utiliser lors d'intolérance connue au principe actif ou à un excipient (voir «Que contient SabCaps?»).

L'utilisation de SabCaps n'est pas destinée aux enfants et adolescents de moins de 18 ans et aux femmes.

Veuillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si

- vous souffrez d'une autre maladie,
- vous êtes allergique,
- vous prenez déjà d'autres médicaments (même en automédication!).

Comment utiliser SabCaps?

Les hommes prennent 1 capsule molle 1 fois par jour avec beaucoup de liquide avec un repas. Un traitement de plus longue durée est possible, mais devrait être discuté avec le médecin.

Veuillez vous conformer au dosage figurant dans la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous avez l'impression que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre droguiste.

SabCaps n'est pas destiné à être utilisé par les enfants et les adolescents de moins de 18 ans et par les femmes.

Quels effets secondaires SabCaps peut-il provoquer?

Les effets secondaires suivants peuvent surgir lors de la prise de SabCaps: rarement de légers troubles gastriques ou intestinaux.

Si vous constatez des effets secondaires, veuillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste. Ceci vaut en particulier pour les effets secondaires non mentionnés dans cette notice d'emballage.

À quoi faut-il encore faire attention?

Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «Exp.» sur le récipient.

Remarques concernant le stockage



Conserver à température ambiante (15-25°C).

Conserver hors de la portée des enfants !

Remarques complémentaires

Pour de plus amples informations, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

Que contient SabCaps?

1 capsule molle contient:

Principes actifs

320 mg d'extrait de palmier de Floride (*Serenoa repens* (W. Bartram) Small (Syn. *Sabal serrulata* (Michx.) Schult.f.), fructus), Rapport droge/extrait 9-11:1, agent d'extraction éthanol 96% V/V.

Excipients

Gélatine succinylée, glycérol 85%, eau purifiée, glycérol, dioxyde de titane (E171), oxyde de fer jaune (E172).

Numéro d'autorisation

54823 (Swissmedic).

Où obtenez-vous SabCaps? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie et droguerie, sans ordonnance médicale. Emballages avec 50 et 100 capsules molles.

Titulaire de l'autorisation

OM Pharma Suisse SA, Villars-sur-Glâne

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en mars 2022 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

